SEANCE ORDINAIRE DU 26 MAI 2020

Le vingt-six mai deux mille vingt à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt mai deux mille vingt s’est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Claudine RODET, Maire de MAREUIL.

**Présents :** Mmes et Mrs RODET.C - BECUE.M. – JAROSZ. JR – GARY.C – TURGNE.N – POL.F – THOMAS.R – MATHIEU.G – CARRE.H – GRAVELAT.M – BORDONADO.C

**Secrétaire de séance :** Mme GARY Catherine

**1. Installation du Conseil Municipal et élection du Maire**

Madame RODET Claudine, maire sortant procède à l’installation du Conseil Municipal élu dans sa totalité lors du premier tour des élections municipales, lesquelles se sont déroulées le 15 Mars 2020.

Elle passe ensuite la présidence du conseil à Monsieur JAROSZ Jean-Robert, doyen des conseillers municipaux nouvellement installés dans leurs fonctions.

Madame le Maire rappelle que l’élection du maire intervient par scrutins successifs, au scrutin secret et à la majorité absolue.

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Deux candidats postulent pour le poste de Maire, Monsieur MATHIEU Gérard et Madame RODET Claudine.

Il demande donc à chaque membre du Conseil Municipal de voter à bulletins secrets afin de procéder à l’élection du Maire.

***1er tour de scrutin :***

Nombre de bulletins : 11

Bulletins blancs : 3

Majorité absolue : 6

***Ont obtenu :***

-Monsieur MATHIEU Gérard : 3 voix

-Madame RODET Claudine : 5 voix

***2ème tour de scrutin :***

Nombre de bulletins : 11

Bulletins blancs : 2

Majorité absolue : 6

***Ont obtenu :***

-Monsieur MATHIEU Gérard : 4 voix

-Madame RODET Claudine : 5 voix

***3ème tour de scrutin :***

Nombre de bulletins : 11

Bulletin blanc : 1

Majorité absolue : 6

***Ont obtenu :***

-Monsieur MATHIEU Gérard : 5 voix

-Madame RODET Claudine : 5 voix

Madame RODET Claudine, doyenne en âge, ayant obtenu la majorité relative, est élue Maire de Mareuil.

**2. Détermination du nombre de postes d’adjoints**

Madame le Maire propose la création de trois postes d’adjoints et demande au conseil de se prononcer sur cette proposition.

La proposition est adoptée à l’unanimité des votants.

***----------------------------***

En aparté. Avant de procéder à l’élection des adjoints, Mme le Maire explique pour quelles raisons elle souhaite avoir 3 adjoints et détaille les responsabilités qui seront attribuées à chacun d’entre eux. L’ordre des adjoints est discuté en même temps que l’attribution des commissions. Elle débute par les bâtiments et précise que l’actuel adjoint Mr JAROSZ les suit depuis longtemps. Elle lui demande s’il souhaite poursuivre dans cette fonction et conserver le grade de 1er adjoint. Ce dernier approuve. Mr TURGNE se positionne sur la voirie et interpelle Mme le Maire en lui indiquant qu’au vu des résultats des élections du 15 mars dernier il peut prétendre à la place de 1er adjoint. Cette dernière demande à Mr JAROSZ s’il accepte. Ce dernier s’adresse à Mr TURGNE et lui indique que ça lui est égal. Après des échanges, Mr TURGNE accepte d’être 2eme adjoint. Enfin, Mme GRAVELAT se positionne en 3eme adjoint sur les espaces verts et le cimetière.

L’ordre du jour reprend avec l’élection des adjoints.

**3. Election des adjoints**

Madame le Maire rappelle que l’élection des adjoints intervient par scrutins successifs, au scrutin secret, à la majorité absolue.

***----------------------------***

Monsieur JAROSZ Jean-Robert postule pour le poste de Premier Adjoint.

***Election du Premier adjoint :***

Nombre de bulletins : 11

Bulletins blancs : 2

Majorité absolue : 6

***Ont obtenu :***

-Monsieur JAROSZ Jean-Robert : 9 voix

Monsieur JAROSZ Jean-Robert ayant obtenu la majorité absolue, est élu Premier Adjoint au Maire.

***----------------------------***

Monsieur BORDONADO Claude et TURGNE Noël postulent pour le poste de Deuxième Adjoint.

***Election du Deuxième adjoint :***

Nombre de bulletins : 11

Bulletin blanc : 1

Majorité absolue : 6

***Ont obtenu :***

-Monsieur TURGNE Noël : 6 voix

-Monsieur BORDONADO Claude : 4 voix

Monsieur TURGNE Noël ayant obtenu la majorité absolue, est élu Deuxième Adjoint au Maire.

***----------------------------***

Madame GRAVELAT Marie-José postule pour le poste de Troisième Adjointe.

***Election du Troisième adjoint :***

Nombre de bulletins : 11

Bulletin blanc : 1

Majorité absolue : 6

***Ont obtenu :***

-Madame GRAVELAT Marie-José : 9 voix

-Monsieur BORDONADO Claude : 1 voix

Madame GRAVELAT Marie-José ayant obtenu la majorité absolue, est élue Troisième Adjointe au Maire.

Les intéressés ont déclaré accepter d’exercer ces fonctions.

**4. Lecture de « la charte de l’élu local »**

Madame le Maire présente à l’assemblée et procède à la lecture de « la charte de l’élu local ». Une copie est adressée à chaque conseiller.

**INFORMATIONS DIVERSES**

Madame le Maire informe la date de la prochaine réunion de Conseil qui est fixée au samedi 30 mai à 17 h 15 pour déterminer l’indemnité qui sera allouée au Maire, adjoints et afin de désigner les délégués aux diverses commissions et associations ainsi que les délégations du CM au Maire et du maire aux Adjoints.

Madame le Maire lève la séance à 19 heures 30.

Vu pour être affiché le vingt-sept mai deux mille vingt, conformément aux prescriptions de l’article L2121-25 du code général des collectivités territoriales.

À MAREUIL, le 27 mai 2020

Le Maire,

Claudine RODET